

EVALUATION DES FORMATIONS PAR LES ETUDIANTS

1^{ère} campagne : 2010-2011

Pourquoi une évaluation des formations par les étudiants

Une demande explicite du ministère et de l'AERES

Arrêté "Lang" du 26 mai 1992 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise

Article 24 : "pour chaque module ou niveau d'enseignement dispensé, une procédure d'évaluation des enseignements, faisant notamment appel à l'appréciation des étudiants, peut être établie par le conseil d'administration de l'établissement, sur propositions du président de l'université, après avis du conseil des études et de la vie universitaire, ou du chef de l'établissement et dans le respect des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 et du décret du 6 juin 1984".

• Arrêté "Bayrou" du 9 avril 1997 relatif au DEUG, à la licence et à la maîtrise

Titre IV : Habilitation et évaluation

Article 23 - Pour chaque cursus, est organisée une procédure d'évaluation des enseignements et de la formation. Cette évaluation, qui prend en compte l'appréciation des étudiants, se réfère aux objectifs de la formation et des enseignements. Cette procédure, garantie par une instruction ministérielle, a deux objectifs. Elle permet, d'une part, à chaque enseignant de prendre connaissance de l'appréciation des étudiants sur les éléments pédagogiques de son enseignement. Cette partie de l'évaluation est destinée à l'intéressé. La procédure permet, d'autre part, une évaluation de l'organisation des études pour la formation concernée, suivie pour chaque formation par une commission selon des modalités définies par le conseil d'administration de l'établissement, après avis du conseil des études et de la vie universitaire. Cette commission, composée par le président de l'université après avis du conseil des études et de la vie universitaire, comprend un nombre égal de représentants élus des étudiants et d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants. Ces procédures d'évaluation sont organisées dans le respect des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 et des statuts des personnels concernés.

• Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

Titre II - Organisation des enseignements

Art. 20 - Des procédures d'évaluation des formations et des enseignements sont obligatoirement mises en place. Leurs modalités permettent la participation, selon des formes diversifiées, de l'ensemble des étudiants. Elles favorisent le dialogue

nécessaire entre les études de formation et les étudiants afin d'éclairer les objectifs et les contenus de formation, d'améliorer les dispositifs pédagogiques et de faciliter l'appropriation des savoirs. ...

Art. 21 - ... Les travaux et résultats issus du dispositif universitaire d'évaluation des formations et des enseignements sont fournis, d'une part, au ministère dans le cadre de la démarche contractuelle, d'autre part, au Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel dans le cadre de son évaluation périodique de l'établissement.

• **Circulaire de mise en œuvre du schéma LMD (14 novembre 2002)**

1- 4 critères spécifiques pour les licences

Un impératif doit être souligné. Tout établissement qui souhaite mettre en œuvre les dispositions de l'arrêté du 23 avril 2002 doit prévoir et expliciter son dispositif d'évaluation des formations et des enseignements associant les étudiants. Il s'agit là d'une obligation à laquelle il ne peut être dérogé (cf articles 20 et 21 de l'arrêté précité).

• **Recommandations extraites du Livre des Références du Comité national d'évaluation [CNÉ-AERES] – novembre 2003**

Référence A.II.3 - L'offre de formation fait l'objet d'une évaluation régulière.

Référence A.II.4 - L'établissement a une politique d'amélioration de la pédagogie.

• **Grille d'évaluation de l'AERES – 2010**

Un moyen de connaître la population étudiante en détail

- Ce questionnaire porte bien sur la formation en général. Il s'agit d'un questionnaire anonyme (voir plus loin) où l'étudiant ne se prononce pas sur la qualité d'un cours ou d'un enseignant en particulier.
- Ce genre d'évaluation n'aurait d'utilité qu'au sein même des TD afin que chaque enseignant ait un retour sur sa pratique. C'est une démarche qui sera proposée prochainement mais dont la logique est assez différente. L'impact est alors plus local.
- Cette évaluation tente de cerner les difficultés éventuelles que nos étudiants rencontrent, sur des questions pratiques, pédagogiques et sur l'organisation des études. Le questionnaire permet de dépasser les intuitions que nous nous forçons et d'avoir quelques données objectives.

Objectifs du questionnaire

- Connaître nos étudiants, comprendre leurs démarches d'orientation pour mettre au point des politiques qui leur correspondent.
- Connaître les difficultés éventuelles qu'ils rencontrent lors de leurs premiers pas à l'université pour faciliter leur arrivée à la Sorbonne Nouvelle.
- Evaluer leur niveau d'information pour améliorer notre communication envers eux.
- Connaître leurs éventuelles difficultés organisationnelles et pédagogiques pour modifier nos pratiques et nos formations le cas échéant.
- Savoir si les efforts consentis dans le cadre du Plan Licence sont compris et portent leurs fruits.

Présentation des questionnaires

Elaboration du questionnaire

- Le projet est placé sous la direction de la Vice-Présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), piloté par une démographe de l'Observatoire de la Vie Etudiante et une Maître de Conférence, chargée de Mission auprès du CEVU.
- Un travail de veille et de documentation est assuré par la chargée de Gestion.
- Il s'agit d'un travail d'équipe en concertation avec :
 - o La VP étudiante
 - o Le bureau du CEVU

- o Les chargés de mission auprès du CEVU (langues, informatique, aide à la réussite, encadrement personnalisé de l'étudiant, méthodologie universitaire, insertion pro)
- o Le relai handicap
- o Le Service Commun Universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)
- o Le Service commun de documentation (SCD)
- o Le service des Relations Internationales (RI)
- o Le service de la formation continue (FCP3)
- o Le service de l'enseignement numérique (ENEAD)
- o La cellule communication (DSIC)
- o La présidence

Circuit au sein de la Sorbonne Nouvelle

- Présentation au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) et vote des élus (28/01/11)
- Présentation aux directeurs de composantes (15/02/11)
- Présentation au Conseil d'Administration (CA) et vote des élus (25/02/11)

Quelques données pratiques

- 90 questions environ
- 12 minutes de passation en moyenne sur la version papier
- Code couleurs : pour visualiser les questions qui ont déjà été posées les années précédentes.
 - o Noir Nouvelles questions
 - o Bleu Enquête de l'OVE sur les L1 en 2009-2010
 - o Autres Enquêtes de moins grande ampleur menées en 2009-2010

Le questionnaire de L1

- Connaissance du public étudiant
 - o Qui êtes-vous ?
 - o Vos choix d'orientation
- Les premiers pas à la Sorbonne Nouvelle
 - o L'accueil lors de votre arrivée à la Sorbonne Nouvelle
 - o Votre enseignant référent
- Le cœur du questionnaire : votre avis sur votre formation
- Les UE financées par le Plan Réussite Licence
 - o Votre UE de Méthodologie du Travail Universitaire
 - o La langue vivante à la Sorbonne Nouvelle
 - o Votre UE pro : PJP ou informatique

L'accent est mis sur les premiers pas à l'université et les actions d'aide à la réussite financées par le Plan Réussite Licence.

Le questionnaire de L2 et L3

Sous réserve que le travail de saisie du questionnaire puisse être fait avant le CEVU du 4 mars 2011.

- Qui êtes-vous ?
- Votre inscription en 2^{ème}/3^{ème} année à la Sorbonne Nouvelle
- Votre avis sur votre formation
- Vos UE libres
- La langue vivante à la Sorbonne Nouvelle
- La pré-professionnalisation à la Sorbonne Nouvelle
- Vos projets

L'accent est plus clairement mis sur les projets de poursuite d'études ou d'insertion dans la vie professionnelle. Des questions sont posées sur l'organisation des cursus, la répartition des cours sur les différentes années de Licence, leur complémentarité ...

Méthodologie du questionnaire

Le mode d'interrogation choisi

- Interrogation de tous les étudiants de Licence (L1, L2 & L3) avec questionnaire spécifique selon le niveau. Dans les autres universités, il apparaît que les réponses des L2 et des L3 sont assez similaires. Le questionnaire est donc commun aux deux dernières années de la Licence.
- Cela représente 11 000 étudiants à interroger. Compte tenu de ce nombre du personnel disponible pour la passation et le traitement du questionnaire, le seul mode d'interrogation possible est l'**enquête en ligne**.
- Le logiciel utilisé, *limesurvey*, est libre et gratuit. Il est installé par la DSIC sur le serveur de l'Université. Ainsi, les données ne quittent pas l'université et la confidentialité est assurée.

Travail de l'OVE

Construction de la base de données des étudiants à interroger

- La base de données est constituée à partir d'Apogée. Elle comprend le nom, le mail étudiant et éventuellement le mail personnel, s'il a été saisi.
- Apogée permet aussi de recueillir des variables utiles telles que le sexe, la date de naissance, le bac obtenu, et l'année d'obtention du bac, ce qui évite de poser ces questions aux étudiants.

Envoi des invitations à répondre

- Limesurvey permet l'envoi d'un mail personnalisé (publipostage) avec un lien unique sur lequel l'étudiant doit cliquer : un étudiant ne peut donc répondre qu'une seule fois au questionnaire (mais il peut remplir le questionnaire en plusieurs fois si besoin). Les réponses peuvent se faire de n'importe quel poste informatique.

Envoi des relances par mail

Limesurvey gère lui-même les non-réponses et permet d'envoyer un mail de relance uniquement aux étudiants concernés.

Déclaration CNIL et anonymat

Le questionnaire fait obligatoirement l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) dans laquelle sont précisés le service en charge du traitement des données, le type de données enregistrées, les personnes destinataires des résultats. Une copie du questionnaire est fournie à la CNIL.

Le questionnaire est **anonyme**. Dans la table des réponses ne figurent ni le nom, ni le n° Apogée de l'étudiant. Limesurvey attribue une clé à chaque étudiant qui permet de faire un lien entre les mails envoyés et les réponses reçues.

Taux de réponse minimum

Le taux de réponse attendu est au minimum de **30% des inscrits pédagogiques**. Cela permet de comparer les caractéristiques (sexe, âge, série du baccalauréat, CSP) des répondants à celles de ceux qui n'ont pas répondu et ainsi de redresser les réponses.

Diffusion des résultats

Les résultats bruts ne seront pas affichés tels quels. Ils seront diffusés avec une analyse (correction des non-réponses, croisement entre plusieurs questions ...). En particulier, les différences de réponses entre les présents en cours, ceux qui ont abandonné, ceux qui ont réussi le semestre, ceux qui sont là par défaut, seront mises en évidence.

La communication internet et externe

La Sorbonne Nouvelle souhaite que l'évaluation des formations se fasse avec la participation la plus large possible des membres de la communauté universitaire : étudiants, administratifs et enseignants.

L'évaluation des formations peut aussi être un outil de promotion en direction des futurs étudiants ou des étudiants d'autres universités.

Une campagne de communication a donc été pensée pour impliquer le plus de personnes possibles et diffuser les informations importantes.

Communication interne en direction des étudiants

Avant la passation des questionnaires

- Campagne d'affichage classique et campagne sur le site Web (création de pages Ksup) + utilisation de l'écran video dans le hall principal
- Envoi d'un mail sur l'adresse Paris 3 des étudiants comprenant un lien vers l'enquête. Ce mail peut être suivi de mails de relance si nécessaire.
- 3 jours d'incitation dans la semaine du 4 avril 2011 dans les halls de Censier, de l'ILPGA et à Asnières : animation par des tuteurs étudiants, distribution de goodies (bonbons, crayons), invitation à remplir le questionnaire sur place ou dans les libres services informatiques
- Passage des tuteurs étudiants en début d'heure dans les salles de cours pour distribuer les dépliant et inciter les étudiants à répondre.

Après l'analyse des résultats

- Analyse communiquée sur intranet aux étudiants de la Sorbonne Nouvelle pour leur composante uniquement. Accès protégé par code.

Communication interne en direction des enseignants et des administratifs

Avant la passation des questionnaires

- Information sur le site de l'université
- Lettre d'information distribuée à chaque enseignant dans son casier en salle des professeurs
- Lettre aux responsables administratifs pour diffusion dans leur équipe

Après l'analyse des résultats

- Analyse communiquée par intranet (accès protégé par code) à tous les membres du personnel de l'université : analyse portant sur les résultats globaux et les résultats composante par composante.

Communication externe

Avant la passation des questionnaires

- Mise en ligne pour lecture uniquement des questionnaires.
- Mise en ligne sur le site de l'université d'un texte d'accompagnement pour expliquer la démarche d'évaluation.

Après l'analyse des résultats

- Mise en ligne sur le site de l'université d'une analyse globale des résultats.
- Aucun résultat brut ne sera diffusé, ni global, ni par composante.

L'avenir de l'évaluation des formations

Une première campagne – année de réglage

L'enquête sur les étudiants de L1 menée en 2009-2010 ainsi que les différentes enquêtes de moindre envergure sur les enseignements et actions financés par le Plan Licence ont montré tout l'intérêt de mieux connaître notre public étudiant.

Cette première campagne est pensée comme une année de réglage. Les membres de la communauté universitaire seront amenés à réagir pour que les questionnaires et la démarche d'évaluation puissent évoluer.

Montée en puissance de l'évaluation des formations

Cette enquête est une photographie de l'opinion des étudiants à un moment donné. Elle prendra davantage de sens l'année suivante quand les premières comparaisons pourront être faites. Cela permettra de dégager des progressions et de vérifier que les inflexions dans la politique de l'université ont l'effet souhaité.

Il est également prévu d'étendre l'évaluation des formations à l'ensemble des étudiants selon le calendrier ci-dessous :

- 2010-2011 : Evaluation des formations par les étudiants de L1
Evaluation des formations par les étudiants de L2 & L3 (conditionnel)
- 2011-2012 : Evaluation des étudiants en Master
- 2012-2013 : Evaluation des formations par les doctorants

Inclure l'évaluation dans une démarche globale

L'évaluation des formations n'est pas pensée comme un phénomène isolé ou périphérique. Elle s'intègre dans une démarche qualité que la Sorbonne Nouvelle souhaite mettre en place dès l'an prochain.

Il convient de créer un lieu qui puisse :

- Approfondir la réflexion sur l'évaluation des formations,
- Recueillir et traiter les retours de la communauté universitaire (utilisateurs et membres du personnel),
- Conduire le changement que ces évaluations pourraient suggérer.

Cette structure pourrait également comprendre un lieu ressource pour les collègues qui souhaitent un complément de formation. Elle aurait pour objectif de valoriser l'enseignement à la Sorbonne Nouvelle.

La faisabilité d'une structure de ressources pour les enseignements au sein du Pres Paris Cité fera l'objet d'une mission exploratoire de 6 mois avec présentation d'un rapport au CEVU et à la présidence début juillet 2011.